

Bonjour,

*Vous n'êtes peut-être pas concernés par ce mail si vous avez choisi de ne pas remettre votre enfant à l'école, mais nous tenons cependant à vous informer des décisions prises.*

*Les parents qui ont demandé la reprise de l'école pour leur enfant seront ensuite informés précisément des conditions de celle-ci, ceci au plus tard le lundi 11 mai.*

***En tout état de cause et quelle que soit votre décision, nous devons vous informer que votre décision est considérée comme ferme et définitive ceci jusqu'au 1er juin. En cas de nécessité, nous étudierons la situation au cas par cas.***

Suite au sondage que nous avons effectué auprès de chaque famille sur le retour de votre enfant à l'école, nous avons travaillé conjointement :

- Marie de Barby
- Ecole élémentaire Simone Veil de Barby
- Ecole maternelle Le Manège de Barby
- Parents délégués de l'école élémentaire de Barby

pour établir un protocole d'accueil scolaire des élèves sur nos 2 écoles.

Ce protocole s'appuie sur différents documents rédigés par le ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse :

- Protocole sanitaire des écoles maternelles et élémentaire
- Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages

Il s'appuie aussi sur les contraintes liées aux écoles : moyens humains (enseignants, ATSEM, périscolaire, ...), dispositions des lieux, restauration scolaire, ...

Il en résulte les décisions suivantes :

Pour l'école élémentaire, seuls les élèves des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation, les élèves en situation de handicap et les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage seront accueillis.

**Nous n'accueillerons ces élèves qu'à partir du jeudi 14 mai sur l'école élémentaire.**

**Les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mai matin**, seuls les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation seront accueillis sur **l'école élémentaire de Barby**. Il est indispensable de prendre contact avec la directrice au numéro de téléphone de l'école pour inscrire votre enfant.

**Le jeudi 14 et vendredi 15**, seront accueillis les enfants des familles qui ont été prévenus par mail.  
**Les temps de garderie seront assurés mais pas la restauration scolaire.**

**A partir du 18 mai et ceci jusqu'au 2 juin, accueil des mêmes élèves avec les temps de garderie et la restauration scolaire assurée.**

**Sur toute cette période les TAP du jeudi après-midi seront suspendus. Il n'y aura donc pas de restauration scolaire le jeudi midi.**

**Toutes les familles concernées par cette reprise seront informées individuellement des modalités : horaires, procédure d'accueil, enseignant, ...**

**Quand vous aurez cette information il faudra prendre contact avec Sophie TRUSSARDI pour les inscriptions au périscolaire.**

**L'équipe enseignante reste à votre disposition au numéro habituel de l'école ou par mail.**

**Bien cordialement.**

**Agnès Simon adjointe aux affaires scolaires**

**Equipe enseignante Ecole élémentaire Simone Veil**